



Préavis de la Municipalité N°05/2017 au Conseil Général du 14.12.2017

## MUNICIPALITE DE BURTIGNY

Responsable : Mme Valérie Jeanrenaud

**Concerne : Préavis no. 05/2017 – Budget 2018**

---

Au Conseil général de Burtigny,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le présent préavis traitant du budget 2018 ; ce dernier présente un déficit de CHF 28'015.- sur un compte de fonctionnement de CHF 1'595'485.-. Pour les détails, prière de vous référer à l'annexe explicative et aux comptes.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL GENERAL DE BURTIGNY

- vu le préavis municipal N° 05/2017 Budget 2018 ;
- oui le rapport de la Commission chargée d'étudier ce préavis ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

### DECIDE

-d'adopter le préavis municipal N°05/2017 - Budget 2018 tel que présenté, avec un déficit de CHF 28'015.- sur un compte de fonctionnement de CHF 1'595'485.-

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 31 octobre 2017 pour être soumis à l'approbation du Conseil général de Burtigny.

Au nom de la Municipalité

Valérie Jeanrenaud

Katherina Repond

  
  


Syndique

Secrétaire